



Syndicat National des Lycées et Collèges
Confédération Syndicale de l'Éducation Nationale
4, rue de Tréville – 75009 PARIS
www.snalc.fr



RYTHMES SCOLAIRES OU RITE POLITIQUE ?

Le SNALC-CSEN(FGAF) prend acte de la publication ce jour mardi 25 janvier 2011 de la synthèse du rapport commandé à Monsieur Christian Forestier par le ministre de l'Éducation nationale sur les rythmes scolaires. Marquée par des conclusions attendues, elle ne préjuge rien mais présage beaucoup de propositions que le comité devrait présenter en juin prochain.

Les récentes déclarations du ministre à ce sujet avaient eu le mérite de situer le cadre économique du débat, dont l'épicentre reste la question des congés d'été. **Le SNALC-CSEN reconnaît à Luc Chatel l'honnêteté d'avoir dit que l'industrie du tourisme est au cœur du débat, rendant ainsi hommage à ceux qui ont toujours voulu rappeler crûment que la question des rythmes scolaires dans l'année est avant tout celle des rythmes financiers de l'hôtellerie française, élément important de notre économie.**

Cela étant, le SNALC-CSEN rappelle que les dires d'experts sur la question des horaires d'enseignement, au cours de l'année, de la semaine, de la journée, permettent encore d'affirmer tout et son contraire. L'état d'avancement des coûteux débats aura toutefois permis de démontrer cette intéressante évidence que l'horaire de l'école primaire n'est pas celui du collège, ni celui du lycée. Pour le SNALC-CSEN la seule question qu'il faut poser est celle des savoirs que la nation doit transmettre à ses enfants en 2011, à quel âge, à quel rythme et pour qui. C'est le point de départ de toute réflexion, faute de quoi il ne s'agit que de propos démagogiques.

Le SNALC ne s'étonne pas, sous ce rapport, d'une attitude qui rejoint le discours général tenu depuis des années sur l'institution. Faisant de la question des rythmes du temps de travail scolaire un enjeu du débat public, on choisit une fois encore de faire porter sur l'École et ceux dont les métiers sont de la servir une responsabilité qui doit être autrement partagée. C'est du rythme de vie que la société dans son ensemble, dans toute sa variété et dans son *infinie* diversité, impose à ses enfants, adolescents, jeunes, qu'il convient de parler. Dans ce cadre, la question des horaires scolaires est un aspect et n'est assurément pas le principal. *«Je ne comprends pas que les Français n'aient pas conscience que l'école maltraite leurs enfants.»* aurait déclaré Hubert Montagner à l'ouverture des travaux du comité Forestier. Cette affirmation facile est l'image même de la restriction d'une question essentielle. **Nous sommes dans un débat de rite politique, de règlement de compte à l'égard des professeurs, non de rythmes scolaires.**

Dans tous les cas, le SNALC-CSEN récusé par avance toute proposition de modification des rythmes scolaires qui aboutirait à une diminution de la longueur des vacances d'été, indispensables aux professeurs pour récupérer après une année scolaire souvent éprouvante, ou à la suppression des cours l'après-midi que l'Allemagne qui en fut le précurseur est en train de remettre en cause!

Paris, le 25 janvier 2011

Contact : A-J Mougin, Vice-président du SNALC